

Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou

Faculté de Médecine

Vice Doyen Chargé de la Post-Graduation,

de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures

Service de la 1<sup>ère</sup> Post-Graduation : MEDECINE

N°164/ VDPG / FM / 2018.

**AVIS AUX CANDIDATS RECUS AU CONCOURS DE RESIDANAT**

**DE MEDECINE DU 27 ET 28 OCTOBRE 2018**

Il est porté à la connaissance des candidats inscrits à la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou, admis au concours d'accès au résidanat de Médecine **du 27 et 28 Octobre 2018**, que le choix des postes de spécialités aura lieu :

**Le lundi 05 Novembre 2018 à 08h 30mn, à l'AMPHI N° : 05**

La présence du candidat reçu, est **obligatoire** le jour du choix ; néanmoins, en cas d'empêchement majeur, une procuration dûment signée et légalisée est acceptée.

Les retardataires lors de l'opération du choix des postes perdent le bénéfice du classement.

En cas d'absence du candidat admis au concours, le jour du choix des postes, l'intéressé perd systématiquement le bénéfice du poste de spécialité.

En outre, il y a lieu de préciser que tout choix de poste effectué par le candidat, ne peut faire l'objet d'un changement ou d'un recours.

**NB :**

- En cas de désistement ou d'absence d'un candidat reçu parmi les premiers classés, les suivants pourront y postuler.
- Le changement de spécialité n'est autorisé **qu'une seule fois au cours de la carrière**

Fait à Tizi-Ouzou le 29/10/2018

**Le Doyen**

Pr. Abdalkrim MESSAOUDI  
Doyen  
de la Faculté de Médecine

